

Solutions de paiement Monetico pour les commerçants

Une expérience de paiement signée Desjardins



Abordable

Un modèle de tarification unique, prévisible et sans frais cachés.



Sécuritaire

Des solutions sécuritaires, incluant la gestion des transactions, l'intégrité des réseaux et la lutte contre la fraude.



Innovante

Des solutions de paiement toujours plus performantes et économiques.



Accessible

Des solutions simples, avantageuses et adaptées à votre réalité.



Marchand

Date de soumission 10-03-2019

Stéphanie Thérien

4506234948 Ext. 18885545262

stephanie.therien@desjardins.com

Corpo CMMTQ et Cmeq (Chaîne)

Frais d'administration		
Ouverture de dossier commerçant	\$95.00	
Frais de mise en service – paiement en ligne	\$150.00	
Traitement de rétrofacturation	\$25.00	
Provisions insuffisantes	\$15.00	
Dépôt au compte bancaire (si institution autre que Desjardins)	\$10.00	/ mois
Traitement des cartes acquéreur non-Desjardins	\$5.00	/ mois
Changement de nom légal	\$50.00	

Frais pour l'envoi, l'installation et le désinstallation du terminal		
Livraison par la poste ou programmation	\$50.00	/ terminal
Installation par un techicien	\$150.00	/ terminal
Retrait du terminal	\$50.00	/ terminal
Installation express par un techicien	\$250.00	/ terminal



Grille de tarification



	Avec carte/appareil		Sans carte/appareil		Récurent	
	Taux	\$/trans.	Taux	\$/trans.	Taux	\$/trans.
Desjardins	1.54%	-	1.64%	-	1.49%	-
Standard	1.54%	-	1.64%	-	1.49%	-
Infinite	1.73%	-	1.83%	-	1.68%	-
Infinite Privilège	2.2%	-	2.57%	-	2.07%	-
Débit	0.37%	\$0.050	1.27%	-	0.72%	-
Prépayées	1.54%	-	1.64%	-	1.49%	-
Entreprise	2.02%	-	2.12%	-	1.97%	-
Entreprise Privilège	2.22%	-	2.37%	-	2.12%	-
Corporative	2.02%	-	2.12%	-	2.12%	-
Corporative Privilège	2.02%	-	2.12%	-	2.12%	-
Internationales	1.6%	-	1.91%	-	1.91%	-
Frais mensuels minimums 10\$						
Frais de réseau	0.09%					



Grille de tarification



	Avec carte/appareil		Sans carte/appareil		Récurrent	
	Taux	\$/trans.	Taux	\$/trans.	Taux	\$/trans.
Standard	1.41%	-	1.77%	-	1.42%	-
World	1.53%	-	2.41%	-	1.54%	-
World Elite	1.97%	-	2.91%	-	1.98%	-
Débit	0.37%	\$0.050	1.27%	-	0.72%	-
Prépayées	1.56%	-	1.67%	-	1.67%	-
Entreprise	2.12%	-	2.12%	-	2.12%	-
Entreprise Privilège	2.12%	-	2.12%	-	2.12%	-
Corporative	2.12%	-	2.12%	-	2.12%	-
Corporative Privilège	2.12%	-	2.12%	-	2.12%	-
Internationales	1.64%	-	1.95%	-	1.95%	-
Frais mensuels minimums 10\$						
Frais de réseau						0.09%



Grille de tarification



	Avec carte/appareil	
	Taux	\$/trans.
Débit Interac	-	\$0.051
Débit Desjardins	-	\$0.051
Débit Interac – Sans Contact	-	\$0.086
Frais mensuels minimums 10\$		

Mode de facturation: Brut

Commentaires :

Notes:

1. La présente soumission est valide pour 30 jours seulement. Sujet à l'approbation du crédit. La grille de tarification finale sera jointe au premier relevé de compte suivant l'acceptation de la soumission. 2. Toutes les taxes applicables, le cas échéant, doivent être ajoutées aux frais indiqués dans la présente grille de tarification et sont payables par le commerçant. 3. Terminal multicommerçants : Tarification applicable seulement si deux à dix commerçants partagent un terminal. Un seul commerçant ne peut profiter de la solution multicommerçants. La tarification en vigueur selon le modèle sélectionné sera alors adoptée. 4. Des frais peuvent s'appliquer par les partenaires certifiés Desjardins au niveau des solutions suivantes : Forfait Évolution, Lot et Récurrent. 5. Les terminaux supplémentaires seront au coût régulier. 6. « Avec carte/appareil » signifie que la carte/l'appareil a été lu électroniquement (interface avec ou sans contact ou le lecteur de piste magnétique). 7. « Sans carte/appareil » signifie que la carte/l'appareil n'a pas été lu électroniquement et que le paiement a été prélevé automatiquement et de façon récurrente (périodique). 8. « Récurrent » signifie que la carte/l'appareil n'a pas été lu électroniquement. Habituellement, les renseignements relatifs à la carte sont saisis manuellement (ex. les commandes passées par courrier, par téléphone et en ligne). 9. Si le commerçant est associé à une bannière, association ou regroupement quelconque en faveur duquel une entente particulière a été négociée avec la Fédération des caisses Desjardins du Québec au bénéfice de tous les commerçants associés, le commerçant est prié de communiquer avec le franchiseur, l'association ou le siège social du regroupement afin de se procurer une copie de ladite entente pour connaître les droits et obligations en découlant. 10. Visa est une marque de commerce de Visa International Service Association et utilisée sous licence. Mastercard est une marque enregistrée de Mastercard International Incorporated et utilisée sous une licence. Interac et le logo Interac sont des marques déposées d'Interac Inc. et utilisées sous licence. Discover® et la marque Discover Acceptance Mark sont des marques de service utilisées sous licence par Discover Financial Services..